



Mise sous tutelle de majeur

Par **louo**, le **13/03/2010 à 19:32**

Bonjour,rnj"aimerais s'avoir comment se passe une mise sous tutelle, pour majeur.rnquels sont les differentes étapes????rnMerci pour vos réponsesrncordialement

Par **Patricia**, le **13/03/2010 à 20:34**

Bonsoir,rnrnLe demandeur doit saisir par requête le juge des tutelles du tribunal d'instancerndu domicile de la personne concernée.rn(Envoyer une demande LR/AR au greffe de ce tribunal).rnrnLisez ceci, ce sera plus simple et plus facile :rnrnhttp://tutelle-curatelle.com/procedure_mise_curatelle.htm#qui_fait_la_demande

Par **louo**, le **13/03/2010 à 20:43**

rebonjourrnnon nous parle d'un questionnaire adressé aux membres de la famillernavez vous des informations a ce sujetrnje vous remercierncordialement